



VERSAILLES



Cher(e) Président(e), cher Maître,

Le Cercle d'Esgrime Versaillais, avec la participation de la mairie de Versailles, est heureux d'inviter vos tireurs à son

10^{ème} CHALLENGE VERSAILLAIS par Equipe

qui se déroulera le

Dimanche 12 avril 2026

pour les M9, M11 et M15

Gymnase Richard Micque

3 Rue Richard Mique,
78000 Versailles

Cette épreuve est ouverte à tous les licenciés de FFE M9, M11, M15, filles et garçons.

Une rencontre inter-club individuel sera organisée au fleuret plastique l'après-midi pour les M7 (filles et garçons) nés en 2019 et 2020 (participation 5€).

En espérant vous voir nombreux à cette nouvelle édition.

Les maîtres d'armes

Jean-Charles BESSET
Alexandre HENRY
Jahleel DELORME

Le président

Jean-Louis BRIARD

Règlement de l'épreuve

1° Tenue et matériel:

Tenues réglementaires et conformes aux normes FFE

- Sous cuirasse 350 Newton pour M9 et M11; Sous cuirasse 800 Newton pour M15.

- M9 : Fleuret électrique lame 0; M11: Fleuret électrique lame 0 ou lame 2; M15: Fleuret électrique lame 5.

2° Catégories

M9, M11 et M15 filles et garçons: **équipe de 2 tireurs** (possibilité 3 tireurs avec un remplaçant).

3° Formules

M9 : 1 tour de poule en 6 touches puis tableau en 12 touches.

M11 : 1 tour de poule en 8 touches puis tableau en 16 touches.

M15 : 1 tour de poule en 10 touches puis tableau en 20 touches.

4° Horaires

Inscriptions des **M15** à 8h30 et **scratch** à **9h**.

Inscriptions des **M11** à 10h30 et **scratch** à **11h**.

Inscriptions des **M9** à 12h30 et **scratch** à **13h**.

Inscriptions des **M7** à 14h30 et **scratch** à **15h**.

5° Licences

Les participants doivent être licenciés à la FFE.

6° Arbitrage

Chaque club doit fournir un arbitre pour 2 équipes engagées et 2 arbitres à partir de 6 équipes.

7° Droits d'engagements

Les engagements se feront sur place, le droit d'inscription est fixé à **20 euros** par équipe de 2 et **30 euros** par équipe de 3.

8° Buffet

Une buvette sera ouverte pendant tout la durée du challenge.

9° Inscriptions

Les inscriptions se feront sur l'Extranet de la Fédération Française d'Escrime jusqu'au 10 avril 2026 23h59.

10° Divers

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vols ou pertes pouvant survenir aux participants, accompagnateurs ou spectateurs le jour du challenge.

Coupe et médailles récompenseront les meilleurs de chaque catégorie.

L'engagement au challenge implique l'acceptation du présent règlement et les dispositions qui en découlent.

Renseignements : 06 30 16 71 20 ou jcharles.besset@gmail.com